

# DURCISSEUR DE MUR

## POUR REDURCIR ET CONSOLIDER LES MURS

- REDURCIT ET CONSOLIDE
- FONDS TENDRES, POUDREUX, FARINEUX
- PÉNÉTRATION RAPIDE
- FIXE LES PARTIES PULVÉRULENTES
- DURCISSEUR FIXANT ET PÉNÉTRANT



### USAGE

Pour redurcir puis consolider les matériaux devenus tendres et fixer les fonds pulvérulents. Pour application manuelle en intérieur et extérieur. Renforce sensiblement l'adhérence des enduits et des peintures sur les supports traités.

### SUPPORTS

Tous supports tendres, poudreux, farineux, absorbants (poreux) et secs :

- Plâtre, carreau de plâtre
- Ciment, béton, mortier, brique, pierre
- Terre cuite poreuse, badigeon, crépi.

### RECOUVREMENT

Tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

### CARACTERISTIQUES

Préparation à base de résines vinyliques en phase alcool.

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille I - classe 7a1.
- Directive 2004/42/CE : Valeur limite en UE pour ce produit catégorie A/h (COV 2010) ; au maximum 730 g/l. Ce produit contient au maximum 730 g/l COV
- Point éclair : 12 °C.
- Prêt à l'emploi.
- Consommation : environ 8 m<sup>2</sup>/ l.
- Temps d'utilisation : sans limite.
- Redoublement dès que la 1ère couche est sèche.
- Mise en peinture : 24 heures en moyenne.
- Couleur : blanc, devient incolore en séchant.

### CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

- Matériel de mise en œuvre : appliquer à l'aide d'un rouleau, d'un pinceau large ou d'un pistolet.
- Pour une application au pistolet, diluer le produit à 10% maximum avec un mélange eau / alcool à brûler (9 volumes d'alcool à brûler pour 1 volume d'eau).
- Nettoyage des outils : à l'alcool à brûler.
- Conservation : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine, fermé et stocké à l'abri du gel, du soleil et de toute flamme ou étincelle.

### CONDITIONNEMENT

- Bidons de 1, 2,5 et 5 l.

### RECOMMANDATIONS ET PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer sur des supports surchauffés ou dans des conditions activant le séchage.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à +5°C et supérieure à +35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 80%.
- Assurer une bonne ventilation.
- Ne pas fumer, ni se tenir à proximité d'une flamme pendant l'application.
- En extérieur, ne pas appliquer dans des endroits susceptibles d'être soumis à l'humidité dans les 3 heures suivant l'application.

### DOCUMENTS NORMATIFS

- NFT 36-005 : caractérisation des peintures, des vernis et des produits connexes.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- DTU 42.1 (NFP 84-404) : réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères.

### HYGIENE ET SECURITE

- FDS disponible sur [quickfds.com](http://quickfds.com) ou [toupret.com](http://toupret.com).
- Nous vous recommandons d'utiliser un masque lors du ponçage et des gants lors de l'utilisation.
- Apporter les résidus de produit et l'emballage à la déchetterie.
- Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale du produit, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.
- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Contient des solvants, lire les précautions d'emploi sur l'emballage ou sur la FDS avant manipulation. N° UFI : 7FVF-3MGS-RRHQ-53WU. Contenu en composés organiques volatiles : valeur limite en U.E. pour ce produit (cat.A/h) : 750 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 730g/l COV.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).